

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

crèches et garderies Question écrite n° 69957

## Texte de la question

M. Yves Coussain attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés rencontrées dans les zones rurales pour soutenir le développement d'équipement d'accueil des jeunes enfants. En effet, la CAF du Cantal s'inquiète des difficultés pour trouver du personnel ayant les qualifications et l'expérience professionnelle prévues par le décret d'août 2000 et souligne l'impossibilité fréquente de remplir la condition de déclaration nominative pour le responsable d'une structure au stade de la demande d'agrément ou d'avis sur le projet. Il lui demande quelles mesures elle entend prendre pour remédier à cette situation.

## Données clés

Auteur: M. Yves Coussain

**Circonscription**: Cantal (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 69957

Rubrique: Enfants

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6882